

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Quimper, le 21 décembre 2010

COUR D'APPEL DE RENNES
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE QUIMPER
Le procureur de la République

Le procureur de la République

à

Madame Silvine LE MENN
Résidence de Prat Maria
9, rue du Léon
29000 QUIMPER

Objet : Affaires civiles

Madame,

Je réponds à votre lettre du 24 novembre qui a retenu toute mon attention.

J'ai bien noté que vous étiez en conflit avec le syndic de votre copropriété.

Ces faits ne sont pas de nature pénale et je n'entends donc pas intervenir.

Je vois que vous avez pris avocat.

Je vous invite à vous tourner vers ce dernier.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Le procureur de la République

E. Tuffery

